

DEC210751DR12

**Décision portant nomination de Mme Sandrine CHENESSEAU aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7263 intitulée Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE)****LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7263 intitulée Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE) et nommant Mme Catherine FERNANDEZ en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7263 en date du 04/02/2021 ;

Considérant que Mme Sandrine CHENESSEAU a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée en novembre 2020 et janvier 2021 par le CNRS DR12 à Marseille ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Sandrine CHENESSEAU, Assistante Ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7263 intitulée Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE), à compter du 1<sup>er</sup> février 2021.

Mme Sandrine CHENESSEAU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Sandrine CHENESSEAU est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 05/02/2021

La directrice de l'unité  
Mme Catherine FERNANDEZ

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Mme Ghislaine GIBELLO

Visa du président d'Aix-Marseille Université  
M. Eric BERTON

Visa du délégué régional de l'IRD  
M. Christophe CHAMBON

